

MASSY

Les jeunes à la hache relaxés

Deux jeunes Massicois ont été relaxés, le 2 novembre, après avoir été soupçonnés d'une tentative de vol de voiture.

Ils ont commis l'erreur d'avoir pris un peu trop au sérieux la fête d'Halloween dans un contexte qui ne se prêtait pas à la plaisanterie. Vendredi 2 novembre, deux Massicois de 18 et 19 ans ont été relaxés par le tribunal correctionnel d'Evry. Ils étaient accusés d'avoir tenté de voler une voiture durant la nuit d'Halloween, le 31 octobre. Ce soir-là, la police reçoit l'appel d'un automobiliste qui explique que trois individus mas-

qués et armés d'une hache ont traversé « nonchalamment » la route où il est arrêté à un feu rouge. Les jeunes auraient alors tenté d'ouvrir une des portières arrière, mais en sont empêchés par le verrouillage centralisé du véhicule. Le conducteur prend alors la fuite. Les trois jeunes, dont un mineur, seront interpellés un peu plus loin, en possession d'un masque et de la hache. « On est amis, on sort souvent ensemble. Ce soir-là, on est descendus pour aller faire une petite frayeur en rigolant aux petits du quartier qu'on connaît. On a traversé la route, on a peut-être croisé la personne mais on n'a pas touché sa voiture. » Le

I.T.L.V.

CORBEIL-ESSONNES

Un poids lourd prend feu sur la Francilienne

Sept véhicules légers ont pris feu sur un semi-remorque.

Mercredi 31 octobre vers 12h45, sur la RN104 étendue à hauteur de Corbeil-Essonnes, les sapeurs-pompiers sont intervenus pour un feu de poids lourd type semi-remorque transportant une dizaine de véhicules légers. Sept d'entre eux ont pris feu sans que le tracteur ne soit impacté. Dix-sept pompiers de quatre



17 pompiers ont été mobilisés. ©Sdis91
du 1^{er} novembre, la circulation routes d'Ile-de-France (Dirif). Les CRS étaient sur les lieux pour réguler la circulation. Tout

MORANGIS

Un jeune SDF condamné pour vols

Le prévenu a dérobé une valise, des bouteilles d'alcool et une tablette dans deux pavillons.

Il est 14h, le dimanche 28 octobre, lorsque l'alarme d'un pavillon de Morangis se déclenche. La vidéosurveillance permet d'identifier un individu, toujours allongé dans le jardin à l'arrivée des forces de l'ordre. Le jeune homme est interpellé après une course poursuivie : il reconnaît être entré par effraction dans la maison pour prendre une tablette numé-

rique. Parmi les objets retrouvés, une valise et des bouteilles d'alcool proviennent d'un pavillon voisin. C'est la propriétaire qui a remarqué quelques instants plus tôt qu'il manquait des choses dans sa cave.

Sans revenu ni famille, le prévenu serait SDF et livré à lui-même. « Je voulais tout revendre pour acheter à manger car je dors dans une cave depuis plusieurs semaines. Ça me dérange de dire que j'ai fait ça car j'avais faim, mais c'est vrai », a déclaré le jeune majeur lors de son procès, mercredi 31 oc-

■ M. V.

SOISY-SUR-ECOLE

Arrêté en plein cambriolage

Le prévenu a écopé d'une peine de dix mois de prison, dont cinq avec sursis.

L'homme ne trouvait pas les mots pour répondre aux questions du tribunal. Le lundi 5 novembre, un essonnois était jugé pour avoir participé à deux cambriolages en pleine journée à Soisy-sur-Ecole, quatre jours plus tôt.

Nous sommes alors en plein après-midi, lorsqu'une pa-

trouille de gendarmerie, alertée par une tentative de cambriolage dans la commune un peu plus tôt, tombe nez-à-nez avec trois voleurs en train de charger leur voiture du butin d'un second pillage. Les délinquants prennent la fuite mais l'un des trois fugitifs est arrêté. Dans le coffre, les gendarmes retrouvent le larcin des deux vols. Le prévenu, qui travaille au noir en tant que ferrailleur, tente de minimiser son implica-

■ S. Riollet

Le Carnet Des Familles